

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Centre Municipal d'Action Sociale de la ville de TROYES**

**PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE**

POSTE COMPTABLE DE Trésorerie principale de Troyes Municipale

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**ANNEE 2014**

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...).
- (2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

## SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	<b>I. Informations générales</b>		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.10/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.13/14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.15/17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.18/19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.21/22	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
p.23	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.23	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.25	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.26	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.27	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.27	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.28	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.28	A4 - Etat des provisions		X
p.28	A5 - Etalement des provisions		X
p.29	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.30	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.31	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.32	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.33	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.34	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.35	A8 - Etat des charges transférées		X
p.35	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.37	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.37	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.37	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.37	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.38	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.39	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.39	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.39	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.40/41	C1 - Etat du personnel	X	
p.42	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.43	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.43	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.43	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.43	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
p.44	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.45	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

[7 8 0 3 4 7 4 9] Centre Municipal d'Action Sociale - PRE	<b>BUDGET 2014</b>
---	------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	61 657
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	475
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : <b>GRAND TROYES – Communauté d'agglomération</b>	

Informations fiscales N-2 (1)					
Potentiel fiscal et financier		Valeur par habitant (Population DGF : 62 445)		Moyennes nationales de la strate/habitant	
Fiscal	Financier	Fiscal	Financier	Fiscal	Financier
45 582 982	64 499 626	777,89	1 032,74	1 064,33	1 265,04

\* Chiffres identiques à ceux du budget de la ville de Troyes

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3,39	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	3,39	
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population *	355	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,74	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4) *	87,30 %	
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,00	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

\* Chiffres identiques à ceux du budget de la ville de Troyes

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - ~~avec ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
  - ~~avec ou~~ sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- ~~semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- ~~budgétaires (délibération n° ..... du .....).~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	242 431,00	209 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0	0
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		33 431,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		242 431,00	242 431,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>		
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>			

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	242 431,00	242 431,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2013 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2014	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	84 078		53 746	53 746	53 746
012	Charges de personnel et frais assimilés	127 922		155 254	155 254	155 254
014	Atténuations de produits	0		0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	5 000				
656	Frais de fonct. des groupes d'élus	0		0	0	0
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>217 000</b>		<b>2209 000</b>	<b>209 000</b>	<b>209 000</b>
66	Charges financières			0	0	0
67	Charges exceptionnelles	87 467,16		33 431	33 431	33 431
68	Dotations aux provisions (4)			0	0	0
022	Dépenses imprévues			0	0	0
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>304 467,16</b>		<b>242 431</b>	<b>242 431</b>	<b>242 431</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)			0	0	0
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			0	0	0
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)			0	0	0
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>304 467,16</b>		<b>242 431</b>	<b>242 431</b>	<b>242 431</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	= <b>242 431</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2012(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2013	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuations de charges	0				
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	234 880		209 000	209 000	209 000
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0		0	0	0
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	0		0	0	0
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>234 880</b>		<b>209 000</b>	<b>209 000</b>	<b>209 000</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	= <b>242 431</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>0</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	----------	---

- (1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2012 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2013	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>				0	0
45...1	<b>Total des opé. pour compte de tiers (9)</b>				0	0
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>				0	0
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0		0	0	0
041	Opérations patrimoniales (5)	0		0	0	0
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	0		0	0	0
	<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0

	+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>		0
	=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		0

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2012 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles 2013	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
010	Stocks (6)	0		0	0	0
13	Subventions d'investissement	0		0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0		0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0		0	0	0
204	Subventions d'équipements versées	0		0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0		0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	0		0	0	0
23	Immobilisations en cours	0		0	0	0
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	0		0	0	0
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	0		0	0	0
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	0		0	0	0
138	Autres subv. d'invest. non transf.	0		0	0	0
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)	0		0	0	0
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0		0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0		0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0		0	0	0
	<b>Total des recettes financières</b>	0		0	0	0
45...2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>	0		0	0	0
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	0		0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	0		0	0	0
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	0		0	0	0
041	Opérations patrimoniales (5)	0		0	0	0
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	0		0	0	0
	<b>TOTAL</b>	0		0	0	0

	+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		0
	=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		0

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)</b>	0
--	---

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 746		53 746
012	Charges de personnel et frais assimilés	155 254		155 254
014	Atténuations de produits	0		0
60	Achats et variation des stocks (3)		0	0
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	0		0
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	33 431	0	33 431
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0	0
022	Dépenses imprévues	0		0
023	Virement à la section d'investissement		0	0
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>242 431</b>	<b>0</b>	<b>242 431</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=	<b>242 431</b>
--	---	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0
15	Provisions pour risques et charges (5)		0	0
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0	0	0
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0		0
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	0		0
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)		
23	Immobilisations en cours (6)	0		0
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>0</b>
--	---	----------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>0</b>
---	---	----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0		0
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	0		0
74	Dotations et participations	209 000		209 000
75	Autres produits de gestion courante	0		0
76	Produits financiers	0		0
77	Produits exceptionnels	0		0
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>209 000</b>		<b>209 000</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>31 431</b>
---	---------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>242 431</b>
--	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissements			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation	(9)		
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement – Total</b>				

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	(3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
011	Charges à caractère général	84 078	53 746,00	53 746,00
60623	Alimentation	300,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petits équipements	300,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	400,00	400,00	400,00
6067	Fournitures scolaires		100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	2 100,00	100,00	100,00
614	Charges locatives		2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance		1 500,00	1 500,00
616	Assurances	530,00	530,00	530,00
6184	Frais de formation	1 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	120,00	200,00	200,00
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - divers	57 620,00	36 000,00	36 000,00
6256	Missions	2 600,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissements	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	17 508,00	8 216,00	8 216,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
012	Charges de personnel et frais assimilés	127 922	155 254,00	155 254,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	20 400,00	20 400,00
6331	Versement de transport	1 000,00	914,00	914,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	1 000,00	879,00	879,00
637	Autres impôts, taxes et versts assimilés	222,00	0,00	0,00
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	55 000,00	56 073,00	56 073,00
64112	Personnel tit. - <b>NBI</b> , supp. Fam. et indemnité de	3 000,00	3 000,00	3 000,00
64118	Personnel tit. — Autres indemnités	12 000,00	14 150,00	14 150,00
64131	Rémunérations non titulaires	0,00	17 200,00	17 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	13 400,00	17 478,00	17 478,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 500,00	19 238,00	19 238,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 000,00	1 640,00	1 640,00
6455	Assurances du personnel	300,00	300,00	300,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	1 332,00	1 332,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	231,00	231,00
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	500,00	419,00	419,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00	500,00
6488	Autres charges de personnel	1 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
			0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>217 000,00</b>	<b>209 000,00</b>	<b>209 000,00</b>
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>87 467,16</b>	<b>33 431,00</b>	<b>33 431,00</b>
678	Autres charges exceptionnelles (+ reste à verser Etat 2012 en 2013)	69 587,16 17 880,00	33 431,00	33 431,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>304 467,16</b>	<b>242 431,00</b>	<b>242 431,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées			
676	Différences sur réalisations (+) transférées en investissement			
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
6015	Terrains à aménager			
6045	Achats d'études, prestations de services (terrain à aménager)			
605	Achats de matériel, équipements et travaux			
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>304 467,16</b>	<b>242 431,00</b>	<b>242 431,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0</b>
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>242 431,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements			
6037	Variation des stocks de marchandises ...			
609...	...			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs			
6419	Remb. sur rémunérations du personnel			
6459	Remb. sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
6479	Remboursements sur autres charges sociales			
6489	Remb. au titre du fonds de compensation de cessation progressive d'activité			
...				
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes ...</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
7031	Concessions et redevances funéraires			
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)			
70848	Mise à disposition de personnel facturée autres organismes			
70878	Remboursements de frais par d'autres redevables			
7088	Autres produits d'activités annexes			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
7363	Impôts sur les spectacles			
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>234 880</b>	<b>209 000</b>	<b>209 000</b>
74718	Participations - Etat – autres <b>année 2014</b>	147 000	139 000	139 000
74718	Participations - Etat – autres <b>solde 2012 versé en 2013</b>	17 880		
7474	Participations communes	70 000	70 000	70 000
7475	Groupement de collectivités			
7478	Participations autres organismes			
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
752	Revenus des immeubles			
758	Produits divers de gestion courante			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>234 880</b>	<b>209 000</b>	<b>209 000</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
762	Produits des autres immobilisations financières			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts – Rattachement des ICNE			
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice = .....			
	Montant de l'exercice N-1 = .....			
768	Autres produits financiers			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
7713	Libéralités reçues			
773	Mandats annulés (/ex. antérieurs) ou déchéance quadriennale			
775	Produits des cessions d'immobilisations			
778	Autres produits exceptionnels			
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (d) (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
78				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>234 880</b>	<b>209 000</b>	<b>209 000</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
6031	...			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
...	...			
713	...			
...	...			
721	Immobilisations incorporelles (travaux en régie)			
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)			
...	...			
77...	...(7)			
777	Quote-part des subv. d'invest. transférées au c/. résultat			
...	...			
78...	...			
7811	Reprises sur amort. des immo. incorporelles et corporelles			
7815...	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonc. (8)			
791	Transferts de charges de fonctionnement courant			
796	Charges financières			
797...	Charges exceptionnelles...			
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
...	...			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>234 880</b>	<b>209 000</b>	<b>209 000</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0</b>
-----------------------------------	----------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>33 431,00</b>
--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>242 431,00</b>
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1) prg	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...	...			
<b>20</b>	<b>Immobilisats incorporelles (sauf opérat. et 204)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
203	Frais d'études, recherche développpt, frais insert.			
205	Concessions, brevets, licences, logiciels...			
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0	0	0
20411	Etat			
...				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2111	Terrains nus			
2135	Installations, agencemnts, aménagemnts constructions			
2182	Matériel de transport (véhicule de services)			
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			
2184	Mobilier pour CMAS			
2184	Mobilier pour Coulommière et services extérieurs			
2188	Autres immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0	0	0
2211	Terrains nus			
...				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
2312	Terrains (plantations Vassaulles)			
2313	Travaux Espace Baltet			
2313	Constructions (travaux bâtiment Accueil Baltet)reports			
2313	Constructions (travaux Vassaulles – démolition)			
2314	Travaux aménagt bât AUDIFFRED (fenêtres)rep.			
2314	Travaux aménagt bât AUDIFFRED (fenêtres)			
2314	Travaux aménagement bât AUDIFFRED			
2318	Autres immobilisations corporelles en cours (aménagement extérieurs Vassaulles...)			
	Opération d'équipemnt n°... (1 ligne par opé.) (5)	0	0	0
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1021	Dotation			
...	...			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1311	Etat et établissements nationaux			
...	...			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en Euros			
16818	Autres prêteurs			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...				

Chap/ art(1) prg	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
261 ...	Titres de participation ...			
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
271 ...	Titres immobilisés (droits de propriété) ...			
020	Dépenses imprévues	0	0	0
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
45...1.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</b>	0	0	0
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	0	0	0
10...	...			
102291	Reprise sur FCTVA			
139	Subv. d'investissement reprises au c/résultat			
15...	Provisions pour risques et charges (6)			
...	...			
29...2	Provisions pour dépréciation des immobilisations (6)			
39...2	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (6)			
49...2	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59...2	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (6)			
...	...			
	<b>Charges transférées (7)</b>	0	0	0
21...	...			
22...	...			
23...	...			
31...	Matières premières (et fourniture)			
33...	En-cours de production de biens			
34...	En-cours de production de services			
35...	Stocks de produits			
4816	Frais d'émission des emprunts			
4817	Indemnités de renégociation de la dette			
...	...			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	0	0	0
16...	Emprunts et dettes assimilées			
16882	ICNE – intérêts de la contrepassation			
20...	Immobilisations incorporelles			
2138	Immobilisations corporelles (échange BALTET – RACHI)			
23...	Immobilisations en cours			
26...	Participations et créances rattachées à des participations			
27...	Autres immobilisations financières			
45...1	Opérations pour le compte de tiers			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>		<b>0</b>
	+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>		<b>0</b>
	=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>0</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B 2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
010	Stocks	0	0	0
...	...			
13	Subventions d'investissement	0	0	0
1311	Etats et établissements nationaux			
...	...			
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
163	Emprunts obligataires	0	0	0
1641	Emprunts en Euros	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme			
...	...			
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
20411	Etat			
...	...			
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
2111	Terrains nus			
2115	Terrains bâtis	0		
2131	Constructions – Bâtiments publics	0		
...	...			
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
2211	Terrains nus			
...	...			
23	Immobilisations en cours	0	0	0
2312	Terrains			
...	...			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
1021	Dotation			
10222	F.C.T.V.A			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
138	Autres subventions d'investissement transférées	0	0	0
18	Compte de liaison : affectation à			
...	...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
261	Titres de participation			
...	...			
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
271	Titres immobilisés (droits de propriété)			
2763	Créances sur des collectivités et établissements publics			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
45...2.	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (5)	0	0	0
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget Primitif 2013	Propositions (3) nouvelles 2014	Vote (4) 2014
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	0	0	0
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</b>	0	0	0
...	...			
15...2	Provisions pour risques et charges (7)			
16...	Emprunts et dettes assimilées			
...	...			
192	Plus values sur cessions d'immobilisations	0	0	0
...	...			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Concessions et droits similaires,logiciels...			
28182	Matériel de transport			
28183	Matériel de bureau et matériel informatique			
28184	Mobilier			
28188	Autres immobilisations corporelles			
29...2	Provisions pour dépréciation des immobilisations (7)			
31...	Matières premières (et fourniture)			
33...	En-cours de production de biens			
34...	En-cours de production de services			
35...	Stocks de produits			
39...2	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (7)			
481...	Charges à répartir sur plusieurs ex. (amortissements)			
49...2	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (7)			
59...2	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (7)			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	0	0	0
10...	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
16882	Emprunts et dettes assimilées -ICNE	0	0	0
20...	Immobilisations incorporelles			
21...	Immobilisations corporelles			
23...	Immobilisations en cours			
26...	Participations et créances rattachées à des participations			
27...	Autres immobilisations financières			
45...2	Opérations pour le compte de tiers			
...	...			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	+	<b>0</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>0</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°:... (1)**  
**LIBELLE :...**

**POUR VOTE (Chapitre)**

**ou**

**POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
<b>DEPENSES</b>			<b>a</b>		<b>b</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (4)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

<b>Besoin de financement = (a+b) – (c+d)</b>	
<b>Excédent de financement = (c+d) – (a+b)</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A 1</b>

**A1 – PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>								<b>242 431,00</b>					<b>242 431,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>								242 431,00					242 431,00
011	Charge à caractère général							53 746,00					53 746,00
012	Charges de personnel							155 254,00					155 254,00
014	Atténuations de produits												
023	Viremt section d'investissem												
042	Opér. Ordre fonct transf. entre sections												
65	Autres charges de gestion courante												
66	Charges financières												
67	Charges exceptionnelles							33 431,00					33 431,00
<b>Restes à réaliser-reports</b>													
<b>RECETTES (3)</b>								<b>209 000,00</b>					<b>209 000,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>								209 000,00					209 000,00
013	Atténuation charges												
042	Opé. ordre fonct. transf. entre sections												
70	Prdts services du domaine et vente divers												
73	Impôts et taxes												
74	Dotat. , subv. et participations							209 000,00					209 000,00
75	Autres pdts de gestion courante												
76	Pdts financiers												
77	Pdts exceptionnels												
79	Transferts de charges												
<b>Restes à réaliser-reports</b>													
<b>SOLDE</b>								<b>-33 431,00</b>					<b>-33 431,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A 1</b>

**A1 – PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)**

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (3)</b>													
<b>Dépenses de l'exercice</b>													
040	Opér.ordre inv.transfert entre sections												
041	Opér.patrimoniales												
16	Emprunts et dettes assimilées												
20	Immobilisations incorporelles												
204	Subvention équipt versées												
21	Immobilisations corporelles												
23	Immobilisations en cours												
<b>Restes à réaliser–reports</b>													
<b>RECETTES (3)</b>													
<b>Recettes de l'exercice</b>													
021	Virement de la section de fctt												
024	Produit des cessions d'immob.												
040	Opér.ordre inv. transfert entre section												
041	Opér. Patrimoniales												
10	Dot., fds divers et réserves												
13	Subventions d'investt												
16	Emprunts et dettes assimilées												
27	Autres immo. financières												
<b>Restes à réaliser–reports</b>													
<b>SOLDE</b>													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A2.1</b>
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.2</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.3</b>

### A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2014	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Auprès des organismes de droit privé</b> Caisses de crédit agricole Caisse des Dépôts et Consignations Caisses d'Epargne/Crédit Foncier Dexia Crédit Local Société Générale BNP NATEXIS – Banques Populaires Crédit mutuel – CIC Organismes d'assurance ... (3)					
<b>Auprès des organismes de droit public</b> Caisse Régionale d'assurance Maladie Caisse d'Allocations Familiales Aube (3)					
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b> ... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

### A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

### A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A2.4</b>

#### A2.4 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/2012) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/2013	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 661 11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature de la dette	Année mobilisation et profil amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/13	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE exercice
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>																		
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>																		
...																		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
...																		
1643 Emprunts en devises (hors zone €) (8)																		
...																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
...																		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>																		
...																		
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>																		
...																		
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>																		
16818 Autres emprunts																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		
...																		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/13	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux ... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
<b>Remboursement anticipé avec refinancement de dette</b>																		
<b>Totales des dépenses au c/ 166</b>																		
<b>Refinancement de dette</b>																		
...																		
...																		
...																		
<b>Totales des recettes au c/ 166</b>																		
<b>Refinancement de dette</b>																		
...																		
...																		
...																		

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;

(6) taux annuel, tous frais compris ;

(7) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.7 A2.8</b>

#### A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								charges (1)	produits (2)
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS</b>									
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES</b>									

(1) charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;

(2) produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

#### A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

### A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget 2011	Restes à réaliser (3)	
<b>DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D</b>		<b>0</b>		<b>I 0</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C</b>		<b>0</b>		<b>II 0</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
163	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
167...	...			
16818...	...			
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>				
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations et fonds divers</b>			
<b>13</b>	<b>Remboursement de subventions</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>			
261	Titres de participation			
266	Autres formes de participation			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)			
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)			
274	Prêts accordés			
275	Dépôts et cautionnements versés			
276...	...			
...	...			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Transferts entre sections = C+D</b>				
<b>Reprises sur autofinancement antérieur : (C)</b>				
10...	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>			
139	<i>Subv. d'invest. transférées au compte de résultat</i>			
15...	<i>Sur provisions pour risques et charges (5)</i>			
...9	<i>Sur provisions pour dépréciation des ... (5)</i>			
...	<i>Autres opérations (à détailler)</i>			
<b>Charges transférées (D) = E+F+G</b>				
<b>Travaux en régie (E)</b>				
2...	...			
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>				
481...	...			
<b>Stocks et en-cours (G)</b>				
3...	...			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	<b>I</b>	<b>D001</b>	<b>IV</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;  
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;  
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

### A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent 2011 (2)	Restes à réaliser (3)	
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d</b>		<b>0</b>		<b>III 0</b>
<b>Ressources propres externes (a)</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
10222	FCTVA			
10223	TLE			
10224	Versements au titre du P.L.D.			
10225	Participation pour dépassement du COS.			
10228	Autres fonds globalisés			
<b>Autres recettes financières (b)</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
274	Remboursement de prêts			
2763	Créances sur des collectivités et établissements publics			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions</b>			
<b>Transferts entre sections (c)</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16882	Emprunt et dettes assimilées - ICNE			
28.	Amortissement des immobilisations			
2805	Concessions et droits similaires, logiciels...			
28182	Matériel de transport			
28183	Matériel de bureau et matériel informatique			
28184	Mobilier			
28188	Autres immobilisations corporelles			
...	...			
.9	Provisions pour dépréciations des... (5)			
...	...			
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
...	...			
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonct. (d)</b>			

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
<b>Recettes</b>	<b>III</b>	R001	R1068	<b>V</b>

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
<b>Solde des op. financières</b>			

	Montant
<b>Dépenses financières (IV)</b>	IV
<b>Recettes financières (V)</b>	V
<b>Solde (recettes – dépenses)</b>	VI = V – IV (6)
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)</b>	VI – c/2763 – D (6)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.1.1</b>

(en application de l’article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d’eau et d’assainissement)

..... (1)

### A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
...	...		...	...	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
...	...		...	...	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
...	...		...	...	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
...	...		...	...	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
...	...		...	...	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
...	...		...	...	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
...	...		...	...	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
	<b>Total des dépenses réelles</b>		...	...	
				<b>Total des recettes réelles</b>	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	...		...	...	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
...	...		...	...	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>				
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l’eau » ou « Service d’assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l’établissement ;

(3) Si la commune ou l’établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

(en application de l’article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d’eau et d’assainissement)

..... (1)

### A7.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	...		...	...	
13	Subventions d’investissement		13	Subventions d’investissement	
...	...		...	...	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
...	...		...	...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
...	...		...	...	
204	Subv. d’équipements versées (hors opé.)		204	Subventions d’équipements versées	
...	...		...	...	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
...	...		...	...	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
...	...		...	...	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
...	...		...	...	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
...	...		...	...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
...	...		...	...	
Opérations d’équipement n°... (1 ligne par opé.)					
...	...				
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
<hr/>			<hr/>		
040	Opérations d’ordre transfert entre sections		040	Opérations d’ordre transfert entre sections	
...	...		...	...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	...		...	...	
<b>Total des dépenses d’ordre</b>			<b>Total des recettes d’ordre</b>		
<hr/>			<hr/>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l’eau » ou « Service d’assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l’établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
...	...		7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			<b>Dotations et participations reçues</b>		
012	Charges de personnel et frais assimilés		74...	...	
			<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
65	Autres charges de gestion courante		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
...	...		...	...	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
...	...		...	...	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
...	...		...	...	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
...	...		...	...	
014	Atténuations de charges		78	Reprises sur provisions (3)	
...	...		...	...	
022	Dépenses imprévues (3)		013	Atténuations de produits	
			...	...	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	...		...	...	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>		<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (1)</b>			<b>RECETTES (1)</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>			<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
16...	...		16...	...	
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>			<b>Dotations et subventions reçues</b>	
20...	...		10...	...	
21...	...		13...	...	
22...	...				
23...	...				
26...	...				
27...	...				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
...	...				
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>			<b>Autres recettes éventuelles</b>	
10...	...		20...	...	
13...	...		21...	...	
...	...		22...	...	
			23...	...	
			26...	...	
			27...	...	
			...		
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	...		...	...	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
...	...		...	...	
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8</b> <b>A9</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

**Date de la délibération :...../..../....**

Intitulé de l'opération :.....							
DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
.....	.....	.....	.....	- Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				- Financement par le mandataire			
				- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
<b>Totaux généraux</b>																		
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																		
...																		
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																		
...																		
<b>Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat</b>																		
...																		
<b>Totaux pour les autres emprunts</b>																		
...																		

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 ;

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.2</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

### B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+2, N+4) + restant cumulé.

### B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

### B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	<b>8017 Subventions à verser en annuités.....</b>						
	...						
	<b>8018 Autres engagements donnés.....</b>						
	Au profit d'organismes publics.....						
	...						
	Au profit d'organismes privés.....						
	...						
	<b>TOTAL.....</b>						

### B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	<b>TOTAL.....</b>						
	<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	<b>8028 Autres engagements reçus.....</b>						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions 2014 (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;  
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>
<b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

### B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

### B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N					
		Recettes					
		Dépenses					
		Restes à employer au 31/12/N					

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.



<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (Année 2014)</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2014**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Attaché Rédacteur chef Rédacteur principal Rédacteur Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	B    C	1    1	1    1	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE ①</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe				
<b>TECHNIQUE ②</b>				
Conseiller socio-éducatif Assistant socio-éducatif principal Assistant socio-éducatif				
<b>SOCIALE ③</b>				
Moniteur éducateur				
<b>MEDICO-SOCIALE ④</b>				
<b>MEDICO-TECHNIQUE ⑤</b>				
<b>SPORTIVE ⑥</b>				
<b>CULTURELLE ⑦</b>				
Adjoint d'animation 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	1	0
<b>ANIMATION ⑧</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>POLICE MUNICIPALE ⑨</b>				
<b>EMPLOIS NON CITES ⑩</b>				
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (Année 2014)</b>	<b>C1</b>

<b>AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)</b>	<b>CATEGORIES (1)</b>	<b>SECTEUR (2)</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>	<b>CONTRAT (4)</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) **CATEGORIES** : A, B et C

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN :	Financier
TECH :	Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB :	Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV :	Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
COM :	Communication
S :	Social (dont aide sociale)
MS :	Médico-social
MT :	Médico-technique
SP :	Sportif
CULT :	Culturel (dont enseignement)
ANIM :	Animation
RS :	Restauration scolaire
ENT :	Entretien
CAB :	Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de -2000 habitants*

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47

110 : article 110

A : autres : Reprise d'activité privée en gestion directe

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE  
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature e l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	.....	.....%	18,15 %	0,00 %	13 040 884,00	+ 2,15 %
TFPB	.....	.....%	24,36 %	0,00 %	15 726 995,00	+ 1,90 %
TFPNB	.....	.....%	17,45 %	0,00 %	34 121,00	+ 0,90 %
C.F.E	.....	.....%	%	%		%
<b>TOTAL</b>	.....	.....%			<b>28 802 000,00</b>	<b>+ 2,01 %</b>

(1) données reprises dans le budget de la ville de Troyes.

## D2 – ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 17  
Nombre de membres présents  
Nombre de suffrages exprimés.  
VOTES : Pour  
          Contre  
          Abstentions

Date de convocation : 6/02/2014

Présenté par Mme la Vice-Présidente (1),  
A TROYES le 18 Février 2014  
La vice-Présidente (1),

Mme PHILIPPON Elisabeth

Délibéré par le Conseil d'Administration (2), réuni en session le 18 Février 2014  
A TROYES, le 18 Février 2014

Les membres du Conseil d'administration (2),

Certifié exécutoire par la Vice-Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... .. , et de la  
publication le .../.../....

A TROYES, le .../.../....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.